

**ETABLISSEMENT CATHOLIQUE SAINT-AUGUSTIN  
MATERNELLE ET PRIMAIRE  
ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024**

**CALENDRIER DES DATES A RETENIR**

- 1ère période : 4 septembre au 20 octobre.
- 2ème période : 6 novembre au 22 décembre au soir.
- 3ème période : 8 janvier au 23 février au soir.
- 4ème période : 11 mars au 19 avril au soir.
- 5ème période : **lundi 6 et mardi 7 mai classe**  
(nous avons le pont de l'ASCENSION : mercredi 8 mai au lundi 13 mai matin, le lundi 20 mai (Pentecôte) n'est pas travaillé pour les élèves) jusqu'au 5 juillet au soir.

**SECURITE**

Pour un souci de sécurité, nous demandons aux parents d'utiliser le parking coté maternelle et non les trottoirs qui sont réservés aux piétons. Merci de respecter les places de parking réservées aux cars, aux enseignants et au personnel de l'école.

Les élèves pouvant partir seuls auront obligatoirement une carte le signalant signée des parents.

Après 16 h 40, tous les élèves présents resteront à la garderie. Merci aux **parents de s'approcher du portail central** afin de signaler leurs présences.

Merci de votre compréhension

**REUNIONS DE CLASSES PAR CYCLE**

Les parents sont conviés à se rendre dès **18h30, directement** dans la classe de leur enfant. Le chef d'établissement passera dans chaque classe. Un seul parent sans enfant est invité à la réunion pour limiter le nombre de personnes par classe.

**Les réunions de classe auront lieu** : les 3 classes de maternelle le mardi 19 septembre (celle de Mme Boudard pour les parents des élèves de GS), les 3 classes de cycle 3, le vendredi 22 septembre et les classes du cycle 2 (celle de Mme Boudard pour les parents des élèves de CP) le mardi 26 septembre à 18h30 directement dans les classes.

**TEMPS FORTS DE NOTRE VIE D'ETABLISSEMENT CATHOLIQUE :**

- **Les coups de pouce ou APC** : des documents seront transmis aux familles des élèves concernés à partir de la période 2 (novembre et décembre). La période 1 est consacrée aux observations et aux évaluations du début d'année.
- Début de **l'anglais**, des décloisonnements et des échanges de service le lundi 11 septembre pour les élèves de GS au CM2 au 21 juin et sur des temps ponctuels dès la PETITE SECTION.
- **Les séances de piscine** à la piscine INOXIA de Châteaugiron commenceront le mardi après-midi 5 septembre au 21 novembre pour les élèves de CM, du 28 novembre au 13 mars pour les élèves de CE1 et de CE2 avec Mmes Mainfray et Gendrot, et du mardi 20 mars au 21 mai pour les élèves des deux CP et de CE1 avec Mmes Boudard et Paillard.
- **Des séances d'escrime** continueront dans le sous-sol de l'école pour les élèves de la Grande Section au CM2 avec M. Fraboulet.
- Les enseignantes de cycle 3 auront la possibilité de se rendre aux terrains de tennis de la Communauté de Communes de Châteaugiron afin **d'initier les élèves au tennis.**

- **Des séances de sophrologie pour tous les élèves** auront lieu pour tous les élèves de l'école (Vous aurez d'autres informations ultérieurement par les enseignants).
- **Intervention de la BPDJ** sur les violences, les dangers d'internet et le cyber harcèlement en novembre pour les élèves de CM.
- **Des spectacles et des sorties** seront réalisés tout au long de l'année.
- **Des séances de Multisports** pour les élèves de cycle 2 et 3 commenceront en février et mars.
- **Les ateliers ludiques en anglais** débiteront le lundi 11 septembre. Les parents concernés sont invités le **mardi 5 septembre à une réunion d'information avec Mme Travers Catherine de 17h30 à 18h30**, dans la salle polyvalente (à l'étage en élémentaire).
- **Les séances des projets musique du cycle 1, du cycle 2 et du cycle 3** se dérouleront en cours d'année.
- **Semaine ateliers vélo et sortie vélo du 27 mai au 31 mai** pour les élèves de CM1.
- **Classe de mer** pour les élèves de CE2/CM1 et CM2 du mardi 21 mai au vendredi 24 mai à l'Iles de Batz.

- |   |   |
|---|---|
| - Vendredi 1er décembre                   | Téléthon                                  |
| - Vendredi 22 décembre                    | Célébration de L'AVANT                    |
| - Vendredi 12 janvier et vendredi 15 mars | Portes Ouvertes de l'école de 16h30 à 19h |
| - Mardi 13 février                        | Carnaval pour tous les élèves             |
| - Samedi 6 avril                          | Fête de printemps                         |
| - Vendredi 19 avril                       | Célébration                               |
| - Dimanche 30 juin                        | La Kermesse                               |

### Rappels sur les horaires scolaires.

**Les horaires de classe** sont de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30.

**La garderie du matin** commence à 7h15 pour se terminer à 8h20.

**Les élèves arrivant avant 8h20 dans l'établissement sont considérés faisant partie de la garderie, ils seront sous la responsabilité d'un personnel de l'établissement et donc, avec l'application du tarif de garderie avant 8h15.**

**Les sorties du midi** se feront de 12h à 12h10 par les enseignantes, à 12h10 votre enfant sera conduit à la cantine. Les services de la cantine ont des horaires également à respecter. **Les élèves de maternelle et de primaire peuvent revenir le midi à l'école à partir de 13h35 pour être sous la surveillance d'adultes.**

**Les sorties du soir** seront confiées aux enseignants de 16h30 à 16h40 puis à du personnel de l'OGEC en garderie.

**La garderie du soir** commencera à 16h40 jusqu'à 19h.

**La cantine** : Les élèves de cycle 3 iront au deuxième service à la cantine. Les parents peuvent prévoir une collation pour leur enfant, si cela leur semble nécessaire.

**Des cartes d'autorisation de sorties** seront distribuées à la rentrée dans la pochette de correspondance des élèves du CP au CM2. Nous demandons de colorier les cases en vert quand vous autorisez votre enfant à partir seul de l'établissement, autrement de le signaler par la couleur orange soit les midis ou, et le soir. Si vous avez une modification au niveau des horaires d'autorisation de sortie du soir, vous pouvez demander une nouvelle carte à l'enseignante avant qu'elle ne soit plastifiée.

Pour la sécurité de tous les enfants, l'établissement ferme ses portes pendant le temps scolaire, si vous avez besoin de récupérer votre enfant pendant les horaires scolaires, une sonnette est placée au niveau du portillon de l'entrée principale pour prévenir un adulte. Un peu de temps peu s'écouler avant l'ouverture, tous les adultes étant en poste lors du temps scolaire.

Merci de votre compréhension et bonne rentrée à tous, Chrystelle Fleury.